

Les services publics attaqués par les gouvernements, le conseil européen et l'Organisation Mondial du Commerce !

L'AGCS (Accord Général sur le Commerce des Services), négocié dans la plus grande opacité par l'OMC, introduit la libéralisation des services sans retour en arrière possible.

- **les entreprises de services d'un autre pays doivent être traités de la même manière qu'une entreprise nationale.**
- **L'accès au marché : élimination des restrictions, ce qui remet en cause les quotas, les embargos, les prix minima et l'interdiction des limitations concernant le nombre de fournisseurs, la participation du capital étranger et le nombre total de personnes physiques.**
- **Conséquences : les subventions d'état doivent être égales entre les fournisseurs de services nationaux ou étrangers ou être supprimées. Un état ne pourra plus décider de favoriser un producteur attentif aux droits des travailleurs, à l'environnement, à la diversité culturelle, etc...**
- **Les membres ont la possibilité d'ouvrir le secteur tout en excluant les entreprises publiques et les monopoles.**

(Plus d'infos à <http://aarrg-besancon.chez.tiscali.fr> rubrique « liens »)

Au conseil européen de Barcelone le 15 et 16 mars 2002, nos énarques-politiciens ont mis en place la politique qui sera applicable dans les pays de l'union européenne. Elle implique :

- **La libéralisation complète du gaz et de l'électricité en 2005. Partout dans le monde où elle a été appliquée, la libéralisation de l'électricité a entraîné des hausses de tarif (500 à 1000% en Californie), des coupures de courant, un délabrement des installations.**
- **Une augmentation progressive d'environ 5 ans du nombre d'années de cotisation pour la retraite.**
- **La création de fonds de pension européens.**
- **De donner la priorité, dans les accords entre partenaires sociaux, à la "modération salariale" et à "l'organisation flexible du travail".**

(Source : Le Monde Diplomatique d'avril 2002)

La casse a déjà commencée, elle continue et les prochaines étapes de la marchandisation de notre monde sont claires

Les services se consommant sur place, leur libération n'avait pas été envisagée avant le début des années 1980. Avant cette date, on parlait de monopole national puisque comme l'indique la constitution dans son préambule « Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité. ». Le développement du tourisme, de l'Internet et les délocalisations ont introduit une notion d'exportation des services.

Santé (hôpitaux, sécurité sociale) : Pour le moment, la libéralisation internationale est limitée dans ce domaine. On assiste pourtant, dans notre pays, à une marchandisation très nette du secteur. Après la délégation des services de santé les plus rentables aux cliniques privés (petites opérations, soins aux personnes âgées, ...), l'hôpital public lance une vaste campagne d'économie en recourant au salariat précaire (infirmières, aides soignantes, ...) et à la sous-traitance.

Education (écoles, universités) : Les Etats-Unis sont le principal demandeur de libéralisation dans ce domaine, l'éducation étant déjà libéralisée outre-atlantique. Pour assurer la croissance de ce domaine, le pays de la *liberté* veut *imposer* une *libéralisation* planétaire de l'éducation. En France, les logiques marchandes (intervenants extérieurs, sous-traitance de la comptabilité, de la cantine ou du nettoyage) ont déjà fait leur apparition mais le secteur reste financé par le public. Cette situation devrait être rapidement remise en cause. De plus les personnes riches sont prêtes à mettre beaucoup d'argent pour l'éducation de leurs enfants. La décentralisation et l'uniformisation sont les premières étapes de la mise en concurrence dans ce secteur.

Droits sociaux (retraites, chômage, RMI, SMIG) : Le salaire minimum, les aides et acquis sociaux sont considérés comme des obstacles à la libéralisation. En France, ils sont soumis à une attaque en règle. Le système de protection sociale français par répartition était un des meilleurs du monde (en terme d'avantages pour le travailleur/chômeur). Depuis 1945, après de nombreuses luttes, la retraite, l'UNEDIC, la sécurité

sociale était financée par un régime dit de solidarité. Mais, à partir de 1984, la séparation des différentes aides ont permis aux gouvernements de gauche et de droite d'asphyxier progressivement le système par répartition en laissant le patronat intervenir dans les différents choix. Aujourd'hui la marchandisation de l'ANPE (bientôt transformé en énorme agence intérim concurrente de Manpower), de l'Unedic et l'introduction des fonds de pension dans les systèmes de retraite et de chômage sont en route.

Energie (EDF – GDF) : Les capitaux privés sont déjà entrés dans le domaine de l'électricité. Même si l'état garde la majorité, les événements de 2003 (sanction de l'union européenne sur l'état français) montrent à quel point ce domaine est en danger. Il est prévu la transformation d'EDF et de GDF en sociétés anonymes. De plus le « transport » (à ne pas confondre avec la production) de l'énergie ferait l'objet d'autres sociétés. Partout où elle a été privatisée, l'électricité a considérablement augmenté et les coupures se font extrêmement fréquentes (Italie, Californie, ...). D'un autre côté, la France profite de la situation libérale dans d'autres pays. Par exemple, fin 2003, le prix de l'électricité a plus que doublé en Roumanie en raison des achats massifs d'électricité dans ce pays par la France.

Transports (SNCF, Air France, routes) : le gouvernement veut livrer les différents secteurs des transport à l'appétit des grands groupes. Au niveau de la SNCF les séparations amorcées (SNCF-infrastructure, SNCF-fret, SNCF-voyageurs) annonce une libéralisation imminente. Celle-ci est déjà faite dans d'autres pays (Angleterre...) dans lesquels le nombre d'accident a augmenté de manière considérable. Cette loi du marché conduit à l'hypertrophie du transport routier, d'où une réflexion sur la libéralisation de notre ruban de macadam et de la sécurité routière (gestion des autoroute par le privé, ...). En ce qui concerne le transport aérien, le même processus est en marche : Après la séparation de Air inter et Air France, l'entrée des capitaux privés et déjà bien amorcée.

Communications (Poste, France Télécom) : Après la séparation des PTT en deux entités distinctes (La Poste et France Télécom) en 1990, le secteur le plus rentable (France télécom) s'est libéralisé, la poste gardant son esprit de service public jusqu'à la fin du siècle dernier. Mais aujourd'hui, tout s'accélère : vente d'une multitude de produits (colissimo, suivi par Internet, ...), recours à une main d'œuvre sous-payée, esprit mercantile au guichet, tentative de prise de marché dans d'autres pays... On peut s'attendre donc à une séparation de La Poste-courrier et de La Poste-banque, à la suppression de 70000 employés d'ici 2012, à la fermeture de 10000 bureaux de poste...

Finances : Les négociations dans ce domaine sont des plus opaques.

Ressources naturelles (eau) : l'Europe est le principal demandeur de libéralisation dans ce domaine. Elle « invite [les plus pauvres] à considérer la possibilité de prendre des engagement en termes d'accès au marché pour les investisseurs étrangers ». En Europe, ce domaine est déjà presque totalement libéralisé.

Face à la montée de boucliers de la société civile, les libéraux ont rejeté en partie l'idée de privatisation. La marchandisation leur suffit !



Mail. : aarrg-besac@dixinet.com
Infos : aarrg-besancon.chez.tiscali.fr
5 rue de Vignier Besancon

AARRG!
réseau de résistance globale • www.aarrg.org